

INFO LIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°16 du 4 Août 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-
Côte d'Azur, Rhône-Alpes

**Sans
certiphyto**

Bulletin de préconisation destiné
aux personnes non-titulaires du
certiphyto. Si vous avez ce certificat
consultez le bulletin Infolive
Certiphyto

Mouche de l'olive

La situation est stable par rapport à la semaine précédente, le risque se maintient à un **niveau faible**. Privilégiez les actions préventives pour éviter les piqûres de mouches.

Dalmaticose

Dans le Var et les Alpes-Maritimes, il est important de bien protéger les vergers contre la mouche pour éviter la propagation de la dalmaticose.

Xylella fastidiosa

En Corse, les plants de polygales à feuilles de myrte contaminés le sont par une souche différente de celle faisant des ravages sur les oliviers en Italie.

Sur le continent, aucun cas de contamination par *Xylella* n'a été observé.

Irrigation

Les besoins en eau restent élevés. Poursuivez les arrosages de manière soutenue.

Mouche de l'olive

Observation* :

Les mouches sont toujours présentes, surtout sur la zone littorale. On observe des piqûres de ponte mais le développement larvaire reste quasi-nul.

Évaluation du risque* :

Le risque de ponte existe mais reste faible.

Préconisation :

Il faut rester vigilant et maintenir la protection de manière préventive.

- Les barrières minérales sont à renouveler 1 fois par mois ou après 10mm de pluie (20 mm si un mouillant est utilisé).
- Les adulticides sont à appliquer si les captures de mouche augmentent dans votre verger. Consultez les cartes interactives Gestolive disponibles sur le site de l'Afidol pour connaître l'importance des captures dans votre secteur. Inutile de d'intervenir si votre dernier traitement remonte à moins de 2 semaines.

Dalmaticose

Observation* :

Les développements de dalmaticose sont très importants dans le Var et, en moindre mesure, dans les Alpes-Maritimes. Dans les autres secteurs, les observations de ce champignon sont très ponctuelles.

Évaluation du risque* :

Le risque est élevé dans le **Var** et dans les **Alpes-Maritimes**.

Il reste très faible dans les autres départements.

Préconisation :

Aucun produit de traitement n'est homologué pour lutter directement contre la dalmaticose. Toutefois, son développement est directement lié aux piqûres de mouche. Il est donc très important de protéger son verger avec une barrière minérale ou un adulticide préventif permettant de limiter les piqûres de mouche.

Les vergers bien protégés contre **l'œil de paon** (protection à base de cuivre) et contre la **mouche** de l'olive (stratégies préventives) sont généralement moins touchés par la dalmaticose.

***Rappel :** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

État de la situation sur *Xylella Fastidiosa*

La bactérie *Xylella Fastidiosa* a été identifiée en Corse dans la région de Propriano sur 8 plants de **polygales à feuille de myrte**, tous issus de la même pépinière et du même lot implanté sur l'île en 2010.

Dès l'identification de la bactérie le 22 juillet dernier, des mesures d'urgence ont été rapidement mises en place pour éradiquer le foyer de contamination et éviter toute prolifération:

- arrachage et destruction des plantes infestées
- identification et arrachage des végétaux sensibles à la bactérie
- désinsectisation dans un rayon de 100 m autour du foyer
- mise en place d'une enquête épidémiologique
- surveillance intensive des zones environnantes
- restriction de circulation des végétaux

Des échantillons de plants contaminés ont été analysés en laboratoire afin d'identifier précisément la souche présente en Corse. Il s'agit de la sous-espèce *multiplex*, **totale**ment différente de la sous-espèce *pauca* identifiée en Italie.

Sur le continent, le réseau de surveillance reste actif. Plusieurs cas douteux ont fait l'objet d'analyses en laboratoire mais tous sont ressortis négatifs jusqu'à présent. **Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune observation de contamination par *Xylella* sur le continent.**

RAPPEL :

Il est très important d'entretenir nos vergers et de mettre en places toutes les actions permettant d'améliorer la capacité de résistances de nos arbres. Des arbres en bonne santé résistent mieux aux attaques bactériennes que des arbres affaiblis. Il est donc important de :

- limiter la concurrence des arbres (travail du sol, désherbage)
- éviter le stress hydrique (irrigation)
- fertiliser
- améliorer l'activité biologique des sols
- protéger son verger contre les divers bioagresseurs

Irrigation

Pas d'information détaillée cette semaine.

Malgré les orages de la semaine passée, les précipitations ont été assez faibles et les **besoins en eau restent très importants. Les arrosages sont à poursuivre de manière soutenue.**

PROCHAINES SÉANCES DE FORMATION AFIDOL

Séances de démonstration de lutte contre la mouche:

- **VAUCLUSE:** Avec le Moulin l'Olivier à Apt, le **12 Août 2015**.
Séance de démonstration en salle.
 - o Rendez-vous de 9h30 à 12h au moulin, hameau le Chêne, à Apt. Ouvert à tous.
 - o Inscription directement auprès du moulin dans la limite des places disponibles.
 - Par email : philippe@lolivierdapt.com
 - Par téléphone : 06 52 44 36 23

- **VAR :** Avec la coopérative oléicole La Varageoise, à Varages le **14 Août 2015**.
Séance de démonstration en salle.
 - o Rendez-vous de 17h30 à 20h, salle Jean Lanteaume, place de la libération, Varages. Ouvert à pour tous.

Séances pour lutter contre les autres ravageurs et maladies de l'olivier :

- **VAR :** Avec la coopérative oléicole La Varageoise, à Varages le **21 Août 2015**
 - o Rendez-vous de 17h30 à 20h, salle Jean Lanteaume, place de la libération, Varages. Ouvert à pour tous.

Séances d'initiation à la qualité des huiles d'olive :

- **VAUCLUSE:** Avec le Moulin l'Olivier à Apt, le **21 Août 2015**.
Séance en salle d'initiation à la qualité des huiles d'olive.
 - o Rendez-vous de 10h à 12h30 au moulin, hameau le Chêne, à Apt. Ouvert à tous.
 - o Inscription directement auprès du moulin dans la limite des places disponibles.
 - Par email : philippe@lolivierdapt.com
 - Par téléphone : 06 52 44 36 23